

Reddition de comptes Fondation Chagnon

Bilan d'évolution et bilan financier préliminaires au 15 mars ainsi que bilan d'évolution et bilan financier au 30 juin (de 2020-2021 jusqu'en 2023-2024):

- L'état d'évolution de l'entente : un bilan des processus de mobilisation des acteurs impliqués dans la démarche concernant la réussite éducative et la solidarité et l'inclusion sociale.
- La liste des ententes conclues avec les partenaires dans l'année présentant : le nom de l'organisme et les objectifs visés, la durée des ententes (dates de début et de fin); le montant accordé.
- L'évolution de la démarche d'évaluation et de transfert des connaissances.

Bilan final au 30 juin 2024 (bilan d'évolution et bilan financier):

Le fiduciaire dépose un bilan final regroupant les éléments suivants :

- Un bilan descriptif des principales actions réalisées par les partenaires impliqués dans l'entente (La liste des ententes réalisées avec les partenaires présentant : le nom de l'organisme, la durée des ententes et la date de fin; le montant utilisé, les types d'activités ou de services réalisés, etc.).
- Un résumé des résultats atteints, les principales retombées dans la communauté et auprès des populations ciblées.
- Un bilan descriptif des démarches de mobilisation et des principales actions réalisées par les partenaires impliqués dans l'entente (La liste des ententes réalisées avec les partenaires présentant : le nom de l'organisme, la durée des ententes et la date de fin; le montant utilisé, les types d'actions menées, etc.)
- Un résumé des résultats atteints, principales retombées dans la communauté.
- Un bilan des apprentissages collectifs (Les facteurs facilitants, obstacles rencontrés, etc.)
- La stratégie utilisée pour le transfert des connaissances.